
Moldavie : Maia Sandu demande un soutien financier plus important à l'UE

Description

Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la relation de Chisinau avec la république séparatiste de Transnistrie a évolué. Auparavant, en livrant du gaz à ce petit territoire où sont stationnées des troupes russes, Moscou en conservait le contrôle et plaçait la Moldavie, dépendante du gaz russe et de l'électricité transnitrienne, sous une forme de dépendance. Mais, avec l'octroi d'aides macrofinancières à Chisinau, l'Union européenne a permis à la Moldavie d'accroître son indépendance économique à l'égard de Moscou. Cette souveraineté retrouvée demeure toutefois fragile et dépendante des aides européennes.

C'est pourquoi, le 29 avril, la présidente moldave Maia Sandu s'est déplacée à Bruxelles pour participer à l'ouverture de la conférence annuelle sur le budget de l'UE, en vue du débat sur le montant des fonds accordés à Chisinau. La Présidente a évoqué la guerre hybride subie par la Moldavie, dans tous les champs : « *dans nos économies, dans notre espace d'information, dans nos sources d'énergie et même dans nos maisons* ». Pour que son gouvernement puisse « *affronter ces forces* » et poursuivre le parcours vers l'adhésion, M. Sandu a appelé au vote d'« *un budget de paix* », celui de l'élargissement de l'UE. Selon elle, la Moldavie et l'Ukraine ont besoin de l'équivalent du plan Marshall de la part de l'UE. Enfin, elle a rappelé qu'« *à des moments clés de l'histoire, l'Europe a toujours fait un effort supplémentaire et trouvé les ressources pour aider. Parce que nous, Européens, pensons que l'expansion du mal ne peut être arrêtée que par celle du bien* ».

La Présidente a interpellé les députés européens : « *Aidez-nous à montrer aux Moldaves, qui vivent dans l'espoir depuis 30 ans, que l'UE offre non seulement un avenir meilleur, mais également un meilleur présent, celui qu'ils méritent : une vie décente, libre et digne.* »

Sources : Ziarul National, Jurnal MD, Jurnal TV.

date créée

07/05/2024

Champs de Méta

Auteur-article : Stéphan Altasserre